

Par le Dr Jean-Louis BRUNETTO

Rhumatologie - Electromyographie

■ L'électromyogramme

Il s'agit d'un examen indiqué dans la recherche d'une atteinte du système nerveux périphérique ou d'une affection musculaire, il enregistre l'activité électrique du nerf et du muscle.

Il comporte deux parties:

- L'étude de la conduction motrice et sensitive qui s'effectue grâce à des petites décharges électriques non douloureuses mais désagréables et des électrodes de surfaces posées sur la peau qui doit être sèche (pas de lait hydratant).
- L'enregistrement de l'activité des muscles au repos et lors de la contraction du muscle, réalisé après désinfection de la peau en utilisant des aiguilles à usage unique.

L'EMG permet alors de préciser la nature et la topographie de l'affection :



- Diffuse, comme les neuropathies.
- Localisée.
 - + Les syndrômes canaux (très fréquents) comme l'atteinte du nerf médian lors de la traversée du canal carpien ou l'atteinte du cubital au coude.
 - + Une atteinte radiculaire cervicale ou lombaire, comme dans les névralgies cervico brachiale et les sciatalgies et cruralgies.
- Les affections musculaires chroniques.

L'EMG permettra enfin d'établir un pronostic de l'affection étudiée.